



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activité

Question écrite n° 50036

Texte de la question

M. Jean Ueberschlag attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les inquiétudes des professionnels de la restauration et de l'hôtellerie. Seule activité créatrice d'emploi ces dernières années, malgré les difficultés économiques, ce secteur n'a plus actuellement la possibilité de contribuer au développement économique, faute de moyens. Ces professionnels souhaiteraient vivement la mise en place d'une commission de travail ou encore l'organisation d'une table ronde associant les professionnels et les départements ministériels concernés afin de débattre des principaux sujets qui les préoccupent : l'allègement des charges sociales sur les salaires, la qualification professionnelle obligatoire, une lutte efficace contre le paracommercialisme, notamment. Aussi lui demande-t-il quelles mesures il compte prendre en vue de répondre aux attentes de ces professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Ueberschlag Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50036

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1596